

LE PETIT MONDE DE SAINT-AUPRE



MARS / AVRIL / MAI 2020

SOMMAIRE

Info Mairie.....P. 2
 La vie des commissions.....P. 7
 Le Dossier.....P. 9
 La vie associative.....P. 11
 Infos générales.....P. 19
 À vos agendas.....P. 20



RDV DEVANT Le REPÈRE
À 10h

Apportez gants et gilets fluos,
 Les sacs seront fournis



APÉRITIF OFFERT EN FIN DE COLLECTE

04 76 06 01 06

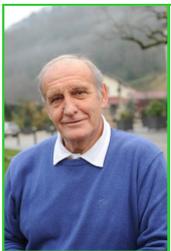
Retrouvez-nous sur Facebook!



Mairie de Saint-Aupre



Et n'oubliez pas de consulter notre site internet :
www.st-aupre.fr



LE MOT DU MAIRE

Concitoiennes, concitoyens,

Comme dirait un célèbre animateur, c'est mon dernier mot.

Ce n'est pas pour gagner quelque chose mais simplement vous dire, qu'après douze ans d'engagement municipal, une page se tourne. Le livre de la vie reste ouvert, les pages blanches se rempliront au fur et à mesure de nouveaux horizons, de nouveaux challenges.

Merci encore une fois, pour la confiance témoignée, partagée, pour la diversité de nos échanges, pour le respect et la tolérance de nos différences. À ce sujet Albert Camus écrit : « être différent n'est ni une bonne chose, ni une mauvaise chose, cela signifie simplement que nous sommes suffisamment courageux pour être nous-mêmes ».

Quel beau et noble objectif que de servir, aider, conseiller, rassurer, transmettre, défendre et affirmer les valeurs républicaines avec tempérance, foi, espérance. Cela aura été ma ligne de conduite, mon engagement tout au long de ces années municipales. Ce fut une belle et enrichissante expérience. Non, non, je ne regrette rien.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Consultables en mairie aux horaires d'ouverture au public

Séance du 20 janvier 2020

2020-01 : Acceptation d'un don du syndicat des Vials

Séance du 17 février 2020 :

2020-02 : Approbation du Compte Administratif de l'exercice 2019

2020-03 : Approbation du Compte de Gestion de l'exercice 2019

2020-04 : Affectation du résultat de l'exercice 2019

2020-05 : Vote des taux d'imposition pour l'exercice 2020

2020-06 : Vote des subventions au titre de l'année 2020

2020-07 : Vote du budget primitif 2020

2020-08 : Nomination d'un délégué à la protection des données (DPO) mutualisé

2020-09 : Autorisation à donner à M. le Maire de signer la convention relative à l'exercice, à titre transitoire, de la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines »

2020-10 : Approbation du rapport de la CLECT du 19 novembre 2019 concernant la compétence économique sur le transfert des zones d'activités

2020-11 : Autorisation à donner à M. le Maire de signer une convention de partenariat entre AEJ et les communes de Saint-Etienne de Crossey, Saint-Aupre et Saint-Nicolas de Macherin

2020-12 : Autorisation à donner à M. le Maire de signer une convention d'utilisation de l'application informatique DECIsère de gestion des points d'eau incendie

2020-13 : Fixation des tarifs des droits de place en contrepartie de l'utilisation du domaine public à des fins commerciales

2020-14 : Autorisation de demander une aide financière au Pays Voironnais dans le cadre du fonds de concours aux Communes : projet voirie 2020

2020-15 : Autorisation de demander une aide financière au Pays Voironnais dans le cadre du fonds de concours aux Communes : projet rénovation toit église du bas

Nelson Mandela écrit : « aucun de nous en agissant seul ne peut atteindre le succès ».

Cela est bien vrai, je l'ai vécu. La réussite d'un mandat repose sur une nécessaire cohésion, sur l'esprit de solidarité collective, sur l'indispensable adhésion à la feuille de route tracée, sur la diversité de nos personnalités.

Fort de tout cela, j'adresse tous mes sincères remerciements à mes colistières, colistiers, au personnel administratif, technique, scolaire pour leur implication, disponibilité, responsabilité, engagement au service des concitoiennes, concitoyens en assurant notre mission de service public.

Je suis heureux, satisfait d'avoir fait un bout de chemin avec toute cette équipe avec, sans froisser quiconque, une mention spéciale à Thérèse Riondet ma première adjointe pour m'avoir brillamment secondé, aidé, conseillé, rassuré parfois.

Le 15 mars, nous aurons à élire notre nouvelle équipe municipale, je compte sur votre civisme pour accomplir votre devoir citoyen.

Le changement est toujours annonciateur de nouveaux projets, de nouvelles perspectives, d'une nouvelle gouvernance. Pour conclure : le printemps s'annonce toujours rempli de promesses... sans jamais nous mentir, sans jamais défaillir.

Cordialement et au revoir...

Votre Maire, Pierre Durand

ETAT CIVIL

Naissances :

07/01/2020 ROYER Anton

20/02/2020 ROBINSON Mia

Décès :

04/01/2020 ALLEGRET-PILOT Louis

12/02/2020 GARREL Frédéric

13/02/2020 ENSELME Marie-Louise

L'Etat civil que nous faisons paraître lors de chaque édition provient de la réception des avis de naissances, décès délivrés par la commune où l'événement a eu lieu.

Il arrive parfois que ces avis nous parviennent tardivement ce qui peut expliquer un décalage entre la date de l'événement et sa parution dans le bulletin.



Vœux du Maire et de la municipalité / Remise de la médaille d'honneur à Maurice Delphin

Samedi 11 janvier, nombreux étaient les concitoyennes, concitoyens et officiels à venir assister à la dernière cérémonie du mandat du Maire et de la municipalité.

À la fin de la cérémonie, Maurice Delphin s'est vu remettre avec fierté, la médaille d'honneur pour ses 30 ans de services rendus à la commune de Saint-Aupre.

M. Dos Santos au nom de Territoire Energie 38 (TE38 ex SEDI) a également remis à Maurice Delphin un diplôme d'honneur pour le remercier pour son investissement en tant que délégué de la commune depuis 2008.



Crédits photos Corine Dantard

Meilleurs Vœux 2020, la vidéo est toujours en ligne !

Le Maire Pierre Durand, les élus de la mairie de Saint-Aupre ont préparé une sympathique vidéo pour vous souhaiter une bonne année 2020.

Pour la visionner sur www.youtube.com, tapez « Cérémonie Voeux de Saint-Aupre 2020 » dans l'encadré de recherche.

Formation utilisation du défibrillateur aux agents de la commune et aux membres des associations de Saint-Aupre

Le samedi 30 novembre dernier, les membres des associations de Saint-Aupre et les agents communaux ont été invités à suivre une formation pilotée par le médecin commandant Alain Odru.

Pendant cette matinée, les gestes de premiers secours ont été rappelés et des mises en situations ont permis de tester les connaissances des participants.

Pour rappel, un défibrillateur a été installé sous le porche d'entrée de la mairie.

Accessible à tous, le défibrillateur automatisé externe ou DAE est un appareil autonome portable destiné à analyser le rythme cardiaque d'une victime en état d'arrêt cardio-respiratoire, à guider l'intervenant lors des gestes de réanimation, à détecter un rythme cardiaque choquable et à délivrer un ou plusieurs chocs électriques en vue de redonner un rythme cardiaque normal à un cœur en arythmie.

Le rôle d'un défibrillateur et surtout sa présence à proximité sont donc déterminants pour la victime.



Élections municipales

1ER TOUR :

dimanche 15 mars 2020 de 8h à 18h

2ème TOUR (éventuel) :

dimanche 22 mars de 8h à 18h



Déroulement du vote dans le bureau :

1. Lors de votre arrivée, il vous sera demandé de présenter votre pièce d'identité et carte électorale.

Sur la table des bulletins vous devrez prendre :

-une seule enveloppe

-les bulletins de vote

2. Sans quitter la salle, vous vous rendrez **obligatoirement** dans l'isoloir afin d'introduire dans l'enveloppe le bulletin choisi.

3. À la table de vote, vous donnerez votre pièce d'identité et votre carte d'électeur. Votre identité sera vérifiée avec la liste électorale.

Après confirmation, vous ferez constater au Président du bureau de vote que vous avez bien une seule enveloppe en main.

Puis vous introduirez l'enveloppe dans l'urne.

4. Ensuite vous signerez la liste d'émargement.

Votre carte électorale sera timbrée à la date du scrutin et vous sera rendue avec vos papiers d'identité.

Vous quitterez alors la salle de vote.

Dernières recommandations :

Nous vous rappelons que le bureau de vote n'est pas un lieu d'échange et de discussion.

Vous pourrez tout à fait discuter hors du bureau avec vos concitoyens ou élus.

RAPPELS IMPORTANTS POUR LE JOUR DU VOTE :

Il faut vous munir **de votre carte d'électeur et de votre pièce d'identité.**

Si vous n'avez pas reçu votre carte d'électeur, vous pouvez voter si vous avez votre pièce d'identité et si vous êtes bien inscrit sur la liste électorale.

Les pièces d'identité acceptées en cours de validité sauf pour la carte nationale d'identité et le passeport qui peuvent être périmés :

-Carte nationale d'identité

-Passeport

-Permis de conduire

-Carte vitale avec photo

-Carte de famille nombreuse délivrée par la SNCF

-Permis de chasser avec photo

(liste complète sur www.service-public.fr)

Rappel stationnement Centre Village

Afin de permettre une bonne circulation dans le centre du village et surtout à proximité des écoles,

NOUS VOUS DEMANDONS

- de veiller à laisser disponibles les places réservées aux parents avec des poussettes ou d'enfants en bas âge,

- d'utiliser le parking des Grands Prés,

- de ne pas stationner de façon « sauvage » sur la chaussée.

Il en va de la sécurité de tous et surtout des enfants lorsqu'ils se rendent ou sortent de l'école.



Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser :

* Soit auprès de **la mairie** muni des documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide

- Livret de famille à jour

* Soit sur le site www.majdc.fr

L'attestation sera délivrée par la mairie.

À quoi sert le recensement citoyen ?

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

L'attestation de recensement doit être présentée pour les inscriptions aux examens (BEP, Baccalauréat...) mais aussi pour s'inscrire à l'examen du permis de conduire (à partir de 17 ans).

Fermeture Route de la Maladière

Par arrêté municipal 2020-06 du 31 janvier 2020,

la circulation des véhicules à moteur est interdite sur

la Route de La Maladière
du 15 février 2020 au 31 mars 2020.
entre 19h et 7h



Copropriétés, lotissements, conventionnez avec Isère Fibre

Isère Fibre est l'opérateur chargé du raccordement des immeubles et lotissements, de l'exploitation et de la maintenance du réseau 100% fibre déployé dans le cadre du projet Isère THD, initié par le Département de l'Isère.

Tout ensemble immobilier dès 4 logements (copropriétés privées en immeubles, lotissements de pavillons sur voiries privées, immeubles locatifs type bailleurs sociaux) doit conventionner avec Isère Fibre, délégataire du Département, pour autoriser à faire les études et les installations de la fibre. Si ces démarches gratuites ne sont pas effectuées, les logements ne pourront pas bénéficier de la fibre lorsque celle-ci sera disponible sur la commune. Cette convention doit être votée et approuvée en assemblée générale, mais un mandat peut être accordé au conseil syndical.

Pour tout renseignement : www.iserefibre.fr

Ou auprès votre contact « conventionnement » :

Aurélien MATHIEU-LAMBERET

a.mathieulamberet@ert-technologies.fr



La fibre pour les particuliers

Déploiement en cours sur la RD49 jusqu'au centre village. La seconde phase qui permettra le déploiement au plus près des habitations (prise FTTH) est prévue pour fin 2020, et c'est alors seulement que contact pourra être pris avec vos opérateurs pour un raccordement.

Pour plus de précisions, vous pouvez consulter :

www.iserefibre.fr/questions-reponses

www.iserethd.fr

Cérémonie du 19 mars

Le 19 mars a été institué Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Cette date est le jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. À cette occasion, la FNACA, Comité de la Sure vous invite à la cérémonie officielle :

Jeudi 19 mars à Saint-Aupre le bas à 9h30



Cérémonie du 8 mai

La Cérémonie de Commémoration de la Victoire de la Seconde Guerre Mondiale aura lieu



Vendredi 8 Mai

à Saint-Aupre le haut à 8h45

et

à Saint-Aupre le bas à 9h30

Don à la commune de Saint-Aupre

Un rappel historique de Mme Lucienne Allegret et M. Georges Bouffard-Roupé : le syndicat de l'église des Vials avait été créé pour permettre la construction de l'église ainsi que celle du presbytère, de l'école privée et du cimetière de Saint-Aupre le Haut antérieurement à la loi de séparation de l'église et de l'Etat.

Le presbytère et l'école ont été cédés à la commune pour le franc symbolique à charge que le produit de la vente de ces deux immeubles soit utilisé pour la réfection du toit de l'église. Ce qui fut fait.

Depuis ce syndicat qui s'apparente plus aujourd'hui à une association loi 1901 n'a plus sa raison d'être. Mais au fil du temps, il a perçu des dons qui permettaient l'entretien des objets culturels et de l'intérieur de l'église.

La commune, pour assurer une réfection et une bonne conservation de ce bâtiment a décidé d'entreprendre des travaux. Le syndicat a décidé de faire don à la commune de Saint-Aupre du reliquat des fonds soit la somme de 4793,42€ pour participation aux travaux.

Par délibération, la municipalité s'engage à affecter totalement cette somme aux travaux d'entretien à venir.

Que le syndicat des Vials par l'intermédiaire de Mme Lucienne Allegret et M. Georges Bouffard-Roupé soit remercié de ce geste citoyen.

Votre Maire.

LA VIE DU VILLAGE

Atelier de Noël

Si vous êtes passés par le centre du village vous avez sans doute remarqué le magnifique sapin ainsi que les décorations installées sous le préau du REPÈRE en décembre dernier.

De nombreux enfants, leurs parents se sont appliqués à réaliser les décorations que vous avez pu admiré pendant les fêtes. Marie Durif, Christine Chapon, des idées plein la tête,



ont organisé un atelier de Noël dans la bonne humeur, où les enfants se sont lâchés pour réaliser des décorations toutes plus originales les unes que les autres avec des boudins, du bois de récupération, des assiettes, des bouteilles... le tout ponctué de paillettes, de rubans, de perles...

Merci à Marie et Christine nos coachs déco !



Spectacle Grand Angle décentralisé

Théâtre

Tupp' ou la coupeuse de feu

Cie des Lumas / Angélique Clairand

Samedi 16 mai 2020 à 20h - Salle du Tilleul à Saint-Aupre

Tupp' nous mène sur les pas d'une femme presque ordinaire rêvant d'un destin extraordinaire. Elle va, avec son équipe, à la rencontre d'anonymes : vendeuses, monitrices ou concessionnaires, au sein d'une entreprise leader du secteur : Tupperware !

Nasser Djemaï s'en saisit pour écrire un conte d'aujourd'hui, à la fois drôle et cruel. Stéphanie Bugeaud, coupeuse de feu, est propulsée dans le monde merveilleux et vertigineux de *Tupp'* animée par un seul et unique objectif : s'en sortir - pourquoi pas réussir - grâce à la vente à domicile !

De l'ombre à la lumière, Stéphanie est happée par cette boîte hermétique, l'impérissable, celle qui dure... elle en ouvre le couvercle, les blessures. Les secrets enfouis s'échappent, l'espoir d'une vie meilleure apparaît, celui d'un monde fabuleux accessible à tou (te)s !



Conseillé à partir de 12 ans

Durée : 1h05. Placement libre

Tarifs : Adulte : 10€

Enfant jusqu'à 12 ans : 8€

Hors abonnement Grand Angle

Billetterie : au Grand Angle /

au REPÈRE pendant les permanences /

sur place le soir du spectacle

LA VIE DES COMMISSIONS

COMMISSION ENFANCE SCOLAIRE



Thérèse RIONDET



Pour les nouveaux élèves de petite section maternelle (enfants nés en 2017) et les nouveaux arrivants tous niveaux de classes confondus,

Nous vous demandons de bien vouloir passer en mairie avant le 15 mars pour inscrire votre enfant pour la rentrée de septembre 2020.

Il faudra vous munir de votre livret de famille, pièces d'identité des 2 parents et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Le secrétariat de mairie vous donnera alors les instructions pour prendre rendez-vous avec la directrice de l'école.

Pour toutes questions, veuillez contacter le secrétariat de mairie au **04 76 06 01 06**.

E xercice incendie à la cantine

Courant janvier, nous avons procédé à un exercice d'évacuation de la cantine.

Un feu imaginaire, un peu de fumée factice ont mis enfants et agents périscolaires dans l'ambiance d'une évacuation. Tous se sont dirigés sous le préau afin « de se protéger » et de pouvoir ainsi se mettre en condition si un événement réel se produisait.

Cela nous a permis de constater que nos agents savent mettre les enfants en sécurité, faire l'appel et rassurer les enfants.

Cet exercice a pu être réalisé avec le concours d'un papa d'enfants scolarisés à Saint-Aupre, Mickaël EXCOFFIER que nous remercions bien sincèrement pour cette intervention bénévole.



R emerciements

Après 19 ans d'activité d'élue, dont 12 ans consacrés à l'Enfance, je viens d'écrire mon dernier article.

J'ai pris beaucoup de plaisir à travailler au plus près de tout ce qui gravite autour de l'enfant, en passant par la crèche les Zébulons, l'AEJ et toute l'activité périscolaire de notre école du Tilleul.

Je remercie les membres de ma commission qui ont participé activement à nos choix, à nos prises de décisions.

Merci aussi à tous nos agents communaux qui ont mis en œuvre notre politique Enfance.

Ce fut une très belle expérience, certes prenante, mais tellement enrichissante, faite de belles rencontres.

Thérèse Riondet, Adjointe à l'Enfance et au scolaire



Patrick BUISSON

COMMISSION PATRIMOINE VOIRIE

- Les travaux d'enfouissement des réseaux et du renfort du transformateur du centre bourg, et la rénovation de l'éclairage public se poursuivent. Ces travaux seront réceptionnés fin mars 2020.

- Sur notre demande, le lamier de la CAPV est intervenu pour sécuriser les voiries et éviter les chutes de branches.

- L'aménagement quai de bus du centre village par la CAPV se poursuit. Ces travaux ont été effectués par l'entreprise Guintoli.

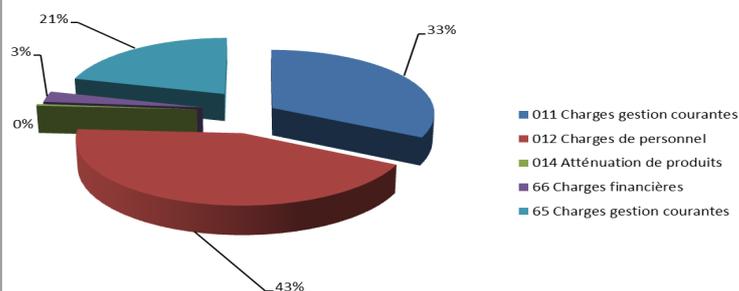
LE BUDGET COMMUNAL

Le Conseil municipal a voté le 17 février 2020 le Compte Administratif 2019 et le Budget Primitif 2020.

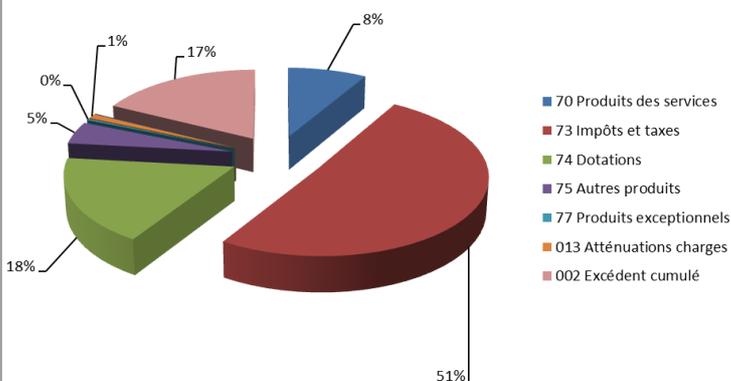
Le compte administratif 2019

Il retrace exactement les dépenses et les recettes de l'année écoulée il est en tout point conforme au compte de gestion fourni par la Trésorerie Principale, comptable de la mairie. En section de fonctionnement les résultats cumulés font apparaître un excédent de 265 588,42€. Cet excédent permet de couvrir en priorité le déficit cumulé d'investissement y compris les restes à réaliser (dépenses commandées mais non réglées et recettes non reçues), le solde soit 139 303,44€ sera repris dès le budget primitif 2020.

CA 2019 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



CA 2019 RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Le budget primitif 2020

En fonctionnement, ce budget comme le précédent est marqué par la volonté de limiter les coûts de fonctionnement et de rechercher systématiquement le meilleur financement. Toute dépense est réfléchie et les meilleures conditions financières sont recherchées et les contrats sont systématiquement renégociés.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement se poursuit dans le budget 2020, que ce soit les dépenses à caractère général, les charges de personnel, de gestion courante et les charges financières. Le budget voté est en légère baisse par rapport aux précédents.

En ce qui concerne les recettes de fonctionnement et particulièrement les dotations, pour la première fois depuis trois

ans nous ne subissons pas de baisse. Les dotations cette année restent stables, que ce soit sur la dotation globale de fonctionnement de l'état et la dotation de solidarité communautaire versée par la CAPV. Pour le budget 2020, après avoir décidé l'augmentation des taxes en 2016 pour maintenir notre capacité à investir avec un autofinancement suffisant le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de maintenir les taux d'imposition voté en 2016 soit :

Taxes d'habitation	9,94 %
Taxes sur le foncier bâti	19,60 %
Taxes sur le foncier non bâti	55,05 %

Suite à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales l'assurance du maintien de nos recettes est confirmée par l'état par voie de dégrèvements. Le produit attendu de la fiscalité, principale recette de la commune devrait permettre le maintien de notre niveau d'autofinancement et de faire face aux principales charges de fonctionnement.

Le budget prévisionnel 2020 de fonctionnement s'équilibre à 764 323,44€ dont un virement prévu à la section d'investissement de 83 552€, l'autofinancement dégagé par l'excédent de fonctionnement permet de couvrir une partie des investissements.

Le budget d'investissement avec les restes à réaliser en dépenses pour les opérations déjà démarrées en 2019 non soldées et les nouveaux projets s'élève à 287 223,01€ dont 104 967,60€ de dépenses de travaux et divers investissements, la différence couvrant le remboursement du capital de la dette et les charges des investissements antérieurs.

Les orientations du budget 2020 montrent une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement avec un suivi des dépenses courantes et des renégociations de contrat.

En investissement, le montant stable des dépenses prévues en 2020, tiennent compte principalement des travaux de voiries et entretien du patrimoine. Les subventions reçues principalement du Département, du Pays Voironnais, de l'Etat et de la Région permettent après l'autofinancement la réalisation des investissements sans recours à l'emprunt.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Conseil d'administration du CCAS réuni le 20 février 2020 a voté le compte administratif 2019 qui présente un excédent cumulé de 3286,16€ et le budget primitif 2020 qui s'élève à 7786,66€. Les recettes du C.C.A.S. se composent principalement d'une subvention de 2000€ versée par le budget primitif de la commune, de dons, du versement du Comité des fêtes pour diverses manifestations, et les participations au coût de repas, soit pour le repas des aînés, soit pour les repas pris à la cantine pour les personnes âgées qui le souhaitent.

Dévinettes repas des anciens du 12 janvier 2020

Nous remercions tout particulièrement Arlette Masson qui a préparé ce jeu de devinettes pour animer le repas des aînés du 12 janvier 2020.

Nous vous proposons de tester vos connaissances !

(Vous pouvez écrire votre réponse et la vérifier au dos de la page...!)

1. Après plus de 4 siècles de bons et loyaux services, je disparaissais peu à peu dans la luxuriante verdure qui m'entourait.
Je suis un passage, une voie, certains disent un défilé...
Je dois mon existence à l'initiative d'Amédée de Miribel et mon nom n'est pas un nom propre.
Un relookage en 1866 a complètement déplacé mon tracé pittoresque. Il faut le préciser : beau mais très très mal commode.
Pentue, escarpé, mes escaliers dont il restait encore quelques traces il y a une centaine d'années interdisaient diligence et patache.

2. J'avais disparu depuis bien longtemps.
Quelques coups de pelles m'ont remis en service.
On peut me visiter toute l'année, mais m'utiliser qu'à certaines périodes et avec une permission.

3. Je ne suis pas d'ici.
Mais les anciens de ce lieu m'ont choisi, adopté, vénéré.
J'ai mené une vie de prière et de charité, soulagé les malades et guéri les rhumatisants.
On me fête le 11 décembre jour de ma mort, année inconnue.

4. Je suis une pierre qui a reçu en son temps, les larmes de Publius et de Caius.
Où suis-je ?

5. Nous sommes deux sœurs pas tout à fait jumelles, mais conçues et nées chez les Paccard, baptisées par le Curé Jacolin.
Je suis la Fa dièse et la plus grosse (16 quintaux), elle est la La dièse (9 quintaux).

6. À presque 900m d'altitude, discrètement cachée par les herbes hautes, je précise les limites Nord de notre commune.

7. Du beau monde à Saint-Aupre ?
En raison de mes nobles origines, la période de la terreur m'obligea à me mettre à l'abri avec mes enfants chez les cousins d'Horace de Barral dernier seigneur de Voiron, mon époux, à Saint-Aupre.
J'ai été enregistrée comme citoyenne du village et hébergée chez Charles Louis François de Barral de la Ferrière, 1er maire de Saint-Aupre, dernier seigneur d'un lieu-dit à trouver sur la carte.

8. Pendant plus de 350 ans, je me suis tenue tous les ans, au même lieu, le jour de la Saint-Matthieu... et j'avais un grand succès.
Seulement dans les années 1970 on ne me porta plus d'intérêt.

Ce n'étaient pas les pipes en sucre et l'électroménager présenté par Joseph Barral qui allaient attirer grand monde et bloquer la circulation du hameau dont je portais le nom.
De quel hameau s'agit-il ?

Réponses :

1. Défilé de « Pierre Chave ».

En 1431 le seigneur Amédée de Miribel fait percer la roche dite du Poys. Les 2 piliers ainsi créés supporteront en 1866 ou 1886 selon les lectures (mais je penche plus pour la première date) le tablier du pont. L'ancienne route qui à partir de la croix de Thure jusqu'à la roche du Poys longeait le ruisseau et la serve alimentant le moulin voit ainsi sa pente diminuer de 50% (de 14% à 7%). La D49 surplombe le vieux passage et se replie sur elle-même comme un clairon au niveau du pont. Les travaux, taille des pierres et maçonnerie ont été effectués par M. Maurice Corporon et son fils Maurice-François, ancêtres de Gérard Billion-Grand ici présents. Pour la petite histoire, Lucienne racontait que « le moule du tablier était resté longtemps dans leur grenier » ???

2. L'étang des Chartreux remis en eau dans les années 70 est alimenté par 3 sources. Ouverture de la pêche en mai.

3. Je suis Aupre, Aure en patois.

Originaire de Sens dans l'Yonne au VII^e siècle, il distribue ses biens aux pauvres, part en Maurienne, revêt l'habit monastique. Il sera curé de la Terrasse où il finira pieusement ses jours. Merci à Camille Bellion-Jourdan pour la magnifique icône réalisée pour les 150 ans de l'église de Saint-Aupre le Haut.

4. Je suis la pierre funéraire incorporée dans le mur extérieur de l'église de Saint-Aupre le bas, à gauche de l'entrée. Aux environs de 1830, l'église de Saint-Aupre (le bas ! Il n'y en avait qu'une à cette époque) était en très mauvais état. On a tout d'abord songé à refaire un nouveau clocher, finalement après plusieurs hypothèses de réparations partielles et d'agrandissement, on a choisi le plus simple : conseil municipal du 10 février 1859, démolir pour reconstruire. En démolissant le chœur on trouva une pierre funéraire de

l'époque gallo-romaine (entre II^e et V^e siècle). Aujourd'hui incorporée dans le mur extérieur à droite de l'entrée, elle précise que Publius a perdu sa fille Licinae-Macrinula et que Caius a perdu sa femme bien-aimée et sa fille Atisia Macrina âgée de 8 ans.

5. Nous sommes les cloches de l'église de Saint-Aupre le Haut. Le Conseil Municipal refusant de déplacer la future église du village pour que géographiquement elle soit plus accessible aux habitants du haut, ces derniers avec leurs propres deniers et en faisant don de leurs terrains firent construire un presbytère, une église et un cimetière en 1862, puis en 1872 une école dirigée par les sœurs de la congrégation du Saint-Rosaire. Le clocher fut construit plus tardivement en 1901.

6. Je suis la pierre des 3 cantons située au plus haut d'une prairie à « la montagne », installée en ??, à l'initiative de ?? Sur mon socle sont gravés les noms de trois communes : Merlas, Miribel, Saint-Aupre.

7. Je suis le hameau du Bellier dont la maison forte daterait du XIII^e siècle. Anne de Beauharnais, cousine de l'impératrice Joséphine a ainsi séjourné au Manoir de la Tour. À vérifier : de nombreuses années plus tard en remerciement, l'empereur Napoléon III en visite dans la région offrira un tableau qui trônera jusqu'en 1979 au-dessus de l'hôtel de l'église de Saint-Aupre le Bas.

8. Je suis la « Foire de la Rossetière ». J'ai été créée en 1606, déplacée et rebaptisée en 1980, on me nomme maintenant la Foire aux Chèvres »



LA VIE ASSOCIATIVE

**AFM
TÉLÉTHON**
INNOVER POUR GUERIR



R emerciements

Mme Colette SANS tient à remercier chaleureusement toutes les bénévoles de Saint-Aupre et de l'EHPAD de Voiron qui ont tricoté des éponges de vaisselle et de toilette « écologiques et économiques ». Leurs éponges ont eu un grand succès au stand du Téléthon.

Leur vente s'est élevée à 756€ intégralement versés à Téléthon Isère Sud.

Leur participation a eu un double effet : d'abord aider au mieux nos chercheurs et nos malades, ensuite, alléger nos déchets puisque ces éponges sont lavables et ne seront pas jetées dans nos poubelles.

Bravo mesdames !

Colette SANS

Le **SOU** des Ecoles vous propose :

**Dimanche
22
Mars**
10h à 13h

St AUPRE

ALIGOT - SAUCISSE

7€ la part
PLACE DU VILLAGE

SUR RESERVATION
(A consommer sur place ou à emporter)

Buvette sur place



 « SOU des Ecoles Saint Aupre »



L'Amicale des Sapeurs Pompiers de Saint Etienne de Crossey - Saint Aupre.

Organise sa Traditionnelle Matinée :
DIOT / POLENTE
Buvette sur Place

Dimanche 15 Mars 2020

A Partir de 9h00
à la Caserne des Pompiers,
31 Rue du Stade,
à Saint Etienne de Crossey

Réservation Barquette :
06.47.25.75.74



Bénédition de l'oratoire de Marie et de la chapelle de la maison de la Tour

Le **30 mai 2020**, nous célébrerons la messe
à 18h30 en l'église de Saint-Aupre le bas.

La messe sera suivie de la bénédiction de l'oratoire de Marie
et de la Chapelle de la Maison de la Tour par
Monseigneur De Kerimel.

Nous terminerons la soirée par un repas partagé dans le
domaine de la Maison de la Tour.

Catherine Chamarier



LA VIE ASSOCIATIVE

Le REPÈRE

À saint Aupre, difficile de s'ennuyer !

À venir, des événements à inscrire dans vos agendas :

- SOY CUBA, un magnifique voyage à Cuba en photo à voir jusqu'à la fin du mois d'avril

- le 11 mars, la récré musicale

- le 14 mars, soirée théâtre à la salle du Tilleul,

Hurlevent est une pièce sur notre manière de réagir face aux catastrophes engendrées par le réchauffement climatique. Réaction des politiciens, des gens sans pouvoir, des intermédiaires, qui varie du découragement à l'espoir.

Hurlevent fait rire jaune ou noir ou arc-en-ciel.

À voir, sans présupposé de couleur.



- **Dimanche 12 avril : la chasse aux œufs**, pour tous les enfants de l'école et du collège.

- **Mercredi 1er avril à 18h30 : un apéro Jazz** dans le cadre du **Voiron Jazz Festival**

- **Le week end Passion & Art, les 9 et 10 mai.**

Un lâcher d'artistes avec musique, danse, peinture, poterie, vannerie et des surprises... et bien sûr la superbe exposition de CROQU'ARTS.

Si vous voulez vous inscrire ou si vous connaissez quelqu'un qui serait intéressé, n'hésitez pas à nous envoyer une fiche d'inscription dûment remplie (www.lereperestaupre.fr/passion-art/edition-2020/) en l'envoyant à notre adresse email : lereperestaupre@gmail.com

Cette année le village sera fleuri de coquelicots que vous pouvez venir fabriquer au crochet et à la laine au REPÈRE le lundi après midi (voir les dates sur le site).

Une bonne occasion pour apprendre à crocheter si vous ne savez pas faire.



PROPOSITION DU REPÈRE :

Le manège à propulsion parentale

Un projet initié par AEJ (Animation Expression Jeunes) de Saint-Etienne de Crossey qui va associer LES ENFANTS et toutes les associations qui le veulent. C'est un manège en bois et/ou matériaux de récupération sur lequel les enfants peuvent s'amuser mais son originalité c'est qu'il tourne grâce à l'énergie des parents qui pédalent ou qui se balancent. C'est donc bon pour la planète et aussi pour les mollets des parents.

Ce manège pourrait à l'avenir être prêté aux associations, communes pour animer les fêtes ou diverses manifestations. Plusieurs personnes et associations sont intéressées, ont des idées, des pistes de financement.

Nous recherchons donc un local à Crossey ou St Aupre : un hangar, ou garage ou espace libre et accessible d'environ 50m2 dans lequel il serait possible d'installer cet atelier le temps de la construction (6 mois à 1 an).

Si vous connaissez un endroit susceptible de répondre à ce besoin, merci de nous contacter.

On a un petit budget qui permettrait de payer éventuellement une (toute petite) location et les frais éventuels d'électricité. Cette activité est couverte par une assurance.

Quand nous aurons un local, nous devons :

- faire les plans
- trouver des bricoleurs de génie qui savent travailler le métal (découpe, soudure...), le bois, ou autre
- lancer la fabrication
- et s'amuser ensemble sur un projet passionnant

Le REPÈRE se propose de coordonner le projet et de mettre en contact tous ceux qui veulent y participer.

Manifestez vous par mail à lereperestaupre@gmail.com

Jeux de cartes et de société

Un groupe de personnes souhaite se donner rendez vous les mardis après midi de 14h30 à 18h30 au REPÈRE de Saint Aupre pour jouer à la belote, aux tarots, à la coinche ou autres jeux.

Actuellement, les joueurs ne sont pas assez nombreux, il faudrait être au moins huit à dix personnes

Ouvert à tous et gratuit

Le local est équipé pour boire un café ou un rafraichissement

Si vous êtes intéressés, afin que cette activité puisse être organisée, faites le savoir : par une visite au REPÈRE, un petit mot dans la boîte aux lettres, par mail ou sur le formulaire d'inscription sur le site du REPÈRE.

Nous vous contacterons dès que le groupe sera suffisant.

LA VIE ASSOCIATIVE

Protection et sauvegarde des amphibiens



Pour se reproduire dans le lagunage de l'ENS du marais des mairies à Saint-Aupre, les amphibiens entament fin février début mars une migration les obligeant à traverser la D49 où ils risquent de se faire écraser.

Pour les protéger, sous la houlette de l'association Le Pic Vert, les adhérents, des membres du REPÈRE, des bénévoles se rassemblent et installent ainsi chaque année depuis 2015 des filets et des seaux en amont de cette route sur 300 m, empêchant leur traversée dangereuse. Ces filets et seaux jouent en effet le rôle de collecteurs : les amphibiens qui cherchent à traverser la route pour atteindre le lagunage en aval, longent les filets et finissent par tomber dans les seaux enterrés à ras du sol. Ce dispositif ainsi installé, chaque matin à 8h, les bénévoles se relaient pour collecter les animaux dans les seaux et les relâcher en toute sécurité de l'autre côté de la route dans leur milieu de reproduction. Grâce à la mobilisation, chaque année le nombre d'individus sauvés des écrasements routiers a augmenté. 709 individus (crapauds, grenouilles, tritons) ont été sauvés en 2019 (100 de plus qu'en 2018) et on a pu observer par la suite une belle population d'amphibiens dans le marais de Saint-Aupre.

Sixième campagne de protection des amphibiens .

Le dispositif a été installé le samedi 15 février. Appel est lancé auprès de tous pour assurer ces relevés quotidiens (collecte, inventaire et relâche, cela prend environ une demi-heure). C'est ouvert à tous. Ces participations seront l'occasion de vous former à la reconnaissance des amphibiens. Apprendre en faisant, que demander de mieux !

Alors n'hésitez pas à vous inscrire aux relevés de seaux quotidiens et matinaux (belle façon de démarrer la journée !). Inscription sur le site du REPÈRE : www.lereperestaupre.fr Votre inscription sur le document en ligne est importante car elle nous permet d'anticiper d'éventuelles absences sur certains jours et ainsi de nous organiser au mieux pour les palier, alors merci de jouer le jeu des inscriptions !

Et merci d'avance pour votre mobilisation qui sauvera de nombreux amphibiens !



propose une activité supplémentaire **réservée aux personnes ayant déjà une certaine pratique de la peinture acrylique** :

6 séances de peinture en trompe l'œil sous la direction de **Jean-Claude Barnier** .

3 heures de cours tous les quinze jours **le jeudi ou le vendredi après midi** hors périodes de vacances scolaires.

tarif des cours : 132 € le trimestre + 10 € (adhésion à Croqu'arts) = **142 €**

début des cours : **avril 2020** (si nombre de participants suffisant)

date limite d'inscription : **15 mars 2020** auprès de : evelyne.billiongrand@orange.fr



La municipalité de Saint-Aupre et Croqu'Arts vous proposent

le onzième MELI MELO de PINCEAUX

rencontre des peintres amateurs de Saint Aupre et des Communes voisines

Le 9 et 10 mai 2020

dans la salle du Tilleul de Saint-Aupre dans le cadre du week-end "Passion et Art"

sur le thème : « ***dans le vent !*** »

Nous invitons tous les **peintres amateurs** domiciliés sur les communes de *Saint-Aupre, Saint-Etienne de Crossey, Saint-Nicolas de Macherin, Miribel-les-Echelles, Saint-Joseph de Rivière*, à participer à cette exposition en compagnie des membres de l'association Croqu'arts.

Pour se faire connaître, nous les invitons à s'inscrire **par mail** aux adresses ci-dessous en précisant leur

NOM – PRENOM – ADRESSE – TELEPHONE – E MAIL

Evelyne Billion Grand - tél : 04 76 55 31 14 e mail : evelyne.billiongrand@orange.fr

Christian Argoud - tél : 06 13 17 01 81 e mail : christian.argoud@orange.fr

ou à envoyer leur inscription par courrier à l'adresse suivante :

CROQU'ARTS, Mairie, 72 route du Champtoraz , 38960 ST AUPRE

Les inscriptions seront closes le 27 AVRIL 2020

Un règlement et une fiche de participation seront envoyés par mail aux artistes après inscription.



La 414^{ème} est morte, Vive la 415^{ème} !

Une fois de plus, notre évènement annuel a tenu ses promesses : plus de 1000 personnes se sont régalingées avec la poule au riz et le sauté forestier, 40 fûts de bière ont rafraîchi un grand nombre de gosiers, plus de 200 exposants avec de bonnes affaires.

Des rendez vous sympathiques comme l'exposition Croqu'arts, le four à pain et nos boulangers locaux, les jeux en bois d'AEJ, le jeu de la chèvre du REPÈRE, les œuvres incontournables et indispensables de notre artiste Michel Barral-Baron.

Les associations du village se sont mobilisées en force pour que la fête soit réussie.

À noter, la présence de la Croix Rouge et de l'association Passiflore qui ont récupéré une grosse quantité de vêtements invendus et d'objets réparables laissés par les exposants à la fin de chaque journée.

Le 27 novembre, tout le monde s'est retrouvé pour le traditionnel mâchon et la remise des chèques aux associations qui ont été récompensées pour leurs efforts.



La 415^{ème} est donc en gestation et se déroulera les **19 et 20 septembre prochains.**

Enfin, le Comité associé au CCAS, a aussi contribué à faire passer un bon moment à nos aînés qui étaient réunis pour le traditionnel repas de début d'année.

Le Comité a besoin de sang neuf

La trésorière et le secrétaire actuels vont quitter le bureau après de nombreuses années d'engagement. Il faudra les remplacer. Rejoignez l'équipe du Comité !

L'avenir de notre foire est en jeu .

Tous les saintaupriens sont invités à participer à l'AG

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

**Vendredi 13 mars, 20H30
salle du Tilleul**

Ordre du jour

- Bilan d'activités (rapport moral et financier)
- Renouvellement du conseil d'administration
- Préparation de la foire
- Questions diverses

Cet article fait office de convocation (tous les habitants de Saint Aupré sont membres de droit du Comité des Fêtes). Si vous souhaitez rejoindre le conseil d'administration, vous pouvez vous inscrire en remplissant le formulaire qui est sur le site internet, mais vous pourrez aussi le faire au début de l'AG.

Vous trouverez aussi en téléchargement l'imprimé pour donner votre pouvoir de vote à quelqu'un.

www.foireauxchevres.fr



Le Goéland Tai Chi

Nous réalisons une belle année avec une participation très suivie des adhérents.

Forme lente, rapide, éventail, sabre...

Les semaines s'enchaînent avec des séances de plus en plus affinées et cela nous permet ainsi de réaliser de belles démonstrations, comme en janvier, pour le nouvel an chinois où le public a beaucoup apprécié.

Nous serons présents à Passion et Art en mai à Saint-Aupré.

C'est aussi au cours de notre réunion, en janvier, que nous avons fêté le diplôme d'État du DEJEPS, perfectionnement sportif mention arts martiaux Chinois interne, de notre professeure, Céline de Nardi Cantèle.

Un gage de garantie pour des cours de qualité !

Danielle Talbot, présidente - Tél. : 06 08 74 42 28



LA VIE ASSOCIATIVE

Le Tilleul m'a dit

L'association « Le tilleul m'a dit » propose un atelier de théâtre chaque jeudi soir (de 19h30 à 21h30, hors vacances scolaires), à la salle des fêtes de Saint-Aupre.

Cet atelier est animé par Isabelle Huré ; il est ouvert aux adolescents et aux adultes.

Cette année la troupe, (nous sommes 7), travaille sur la pièce de Molière "Les Précieuses Ridicules".

Cette pièce, mise en scène par Isabelle, est revue et corrigée... ça va être drôle !

Nous aurons le grand plaisir de vous la présenter le week-end du **4 et 5 avril prochain** à la **salle du Tilleul** de Saint-Aupre (la salle des fêtes !).

En première partie le **groupe musical les Ados** vous présentera son répertoire !

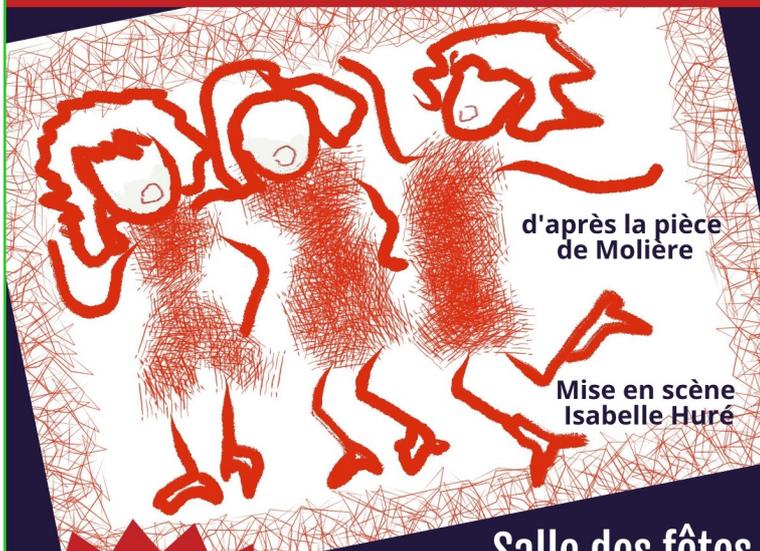
Réservez dès à présent votre soirée (samedi à 20h) ou votre fin de journée (dimanche à 17h) pour venir passer un bon moment avec nous !

À bientôt !

La troupe du Tilleul m'a dit

La troupe de théâtre "Le Tilleul m'a dit" présente

LES PRECIEUSES *tellement* RIDICULES



d'après la pièce
de Molière

Mise en scène
Isabelle Huré

PREMIÈRE PARTIE
MUSICALE

Les Ados

Le nouveau groupe
local

Tarif : 8 € (réduit 5€)

Réservation par sms au 06 71 71 80 83

Salle des fêtes
Saint Aupre

Sam 4 avril à 20h
Dim 5 avril à 17h



AMERICAN PARTY DU FOYER SULLY



SAMEDI 25 AVRIL 2020 À 19H30-
SALLE POLYVALENTE DE ST AUPRE

Viande au grill+ frites+ dessert+café

18 €

BULLETIN DE RÉSERVATION (AVANT LE 15 AVRIL 2020) :

NOM/PRÉNOM:.....

MAIL:

NOMBRE DE PERSONNES X18€:.....

MONTANT TOTAL.....€

BULLETIN A RETOURNER AU FOYER SULLY:

72 ROUTE DU CHAMPTORAZ -38960 SAINT AUPRE.

ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÉGLEMENT PAR CHÈQUE À L'ORDRE DU FOYER SULLY.
RENSEIGNEMENTS:06-88-36-12-45/07-81-43-22-51 OU FOYERSULLY@GMAIL.COM

A DAC

Stage Self Défense

Samedi 18 avril de 9h30 à 12h30

salle du tilleul de Saint Aupre,

Encadré par Eric Quequet, ce stage s'adresse à tous les niveaux, adultes et adolescents de plus de 14 ans. et aura pour thème "gérer les saisies et poussées agressives"

Plus de détails sur le site : www.adafrance.com onglet stages et sur Facebook : "stages et ateliers découverte 38"

Pour s'inscrire : fiche téléchargeable sur le site.
Tél 07 67 11 78 77



LA VIE ASSOCIATIVE

A CCA

SAFARI TRUITES Saint aupre le haut



À l'étang des chartreux

Le 16 MAI 2020

Début: 8H30

Tombola,
Buvette et
restauration sur
place

Inscription : 20 €

Réservation : 06-89-49-57-28
06-70-43-57-75

A ssociation des donneurs bénévoles - Secteur Saint-Étienne de Crossey / Saint-Aupre



L'Assemblée générale de l'Association des donneurs de sang de la région voironnaise s'est tenue le 7 février dernier dans les locaux de la salle communale de Saint-Nicolas de Macherin. Nombre de donneurs étaient présents, et certains d'entre eux ont pu se voir remettre leur diplôme de donneur de sang bénévole.

La gestion de la collecte des communes de Saint-Etienne de Crossey-Saint-Aupre a été reprise par Mmes ANDRIEU et SIAUVE.

L'an dernier, elles ont eu le plaisir d'accueillir 70 donneurs lors des deux collectes, et 58 d'entre eux ont pu être prélevés.

Cette année, **les collectes auront lieu**

**vendredi 3 avril et
vendredi 2 octobre**

de 16h30 à 19h30 à la salle des fêtes de Saint-Etienne de Crossey.

À cette occasion, **les timbres amicalistes annuels** seront en vente ainsi que les cartons pour le **Grand Loto** qui se déroulera le **samedi 18 avril au Grand Angle de Voiron**.

Nous vous attendons nombreux, de plus en plus nombreux !

**SACHEZ QUE PLUSIEURS POCHEs DE SANG COLLECTÉES
CORRESPONDENT A PLUSIEURS VIES SAUVÉES**

A S Crossey Football

L'AS Crossey Football a proposé à tous les adhérents du club et à leur famille son traditionnel arbre de Noël à la salle des fêtes de St Etienne de Crossey le vendredi 20 Décembre dernier.

Le programme cette année a été particulièrement riche avec la visite du Père Noël, le spectacle des pompom girls du club et un show exceptionnel d'un professionnel de Foot Freestyle.

La convivialité et l'esprit club sont des valeurs chères au club rouge et blanc et c'est une salle des fêtes archi-comble qui a accueilli l'événement organisé par l'ASC et particulièrement Florian OULMIERE son Vice-Président, Jérôme TIVOLIER éducateur U11 et responsable événementiel et Marion BEC la trésorière du club.

Pour l'occasion tout le club était réuni : vétérans, seniors, U18, U15 , toutes les catégories du football d'animation de U6 à U13 et les nombreux bénévoles du club.

Le show a été ouvert avec la troupe des pompom girls du club . Les 6 danseuses ont fait deux passages tout en musique très appréciés des spectateurs avant de laisser la place à Mohamed TAKK , professionnel de Freestyle Foot reconnu en France et en Europe venu pour l'occasion depuis Saint-Etienne. Le Foot Freestyle est une discipline artistique qui mélange le foot, la danse, la gym avec des figures spectaculaires avec le ballon. Au-delà du show Mohamed s'est rendu disponible pour une initiation improvisée avec les enfants du club.

Le Père Noël a enfin comblé petits et grands avec une séance photo et des cadeaux avant de laisser place à une belle soirée conviviale qui clôture une année 2019 réussie.





L'accueil de loisirs AEJ RECRUTE ses héros & héroïnes de l'été prochain

Qu'est-ce qu'un animateur / animatrice ?



Beaucoup diraient que c'est un étudiant qui trouve un moyen de financer ses vacances à l'autre bout du monde en arborant un costume de clown devant des enfants qui courent dans tous les sens.

Peut-être, mais pas que... sous le costume, se cache un professionnel aux multiples compétences. Savant alliage entre Mary Poppins et MacGyver, il connaît des petites blagues

sympathiques, sait bricoler un moulin à eau, parvient à créer un imaginaire empreint de magie et d'aventure avec trois fils et un bout de tissu... et, surtout, il aime transmettre aux enfants, avec bienveillance et enthousiasme.

Partant pour l'aventure ?

AEJ recrute pour l'été 2020, du 3 au 21 août.

Nous recherchons des animateurs / animatrices

- titulaires du BAFA complet ou stagiaires, BAPAAT /BPJEPS, ou équivalents

- responsables, capables d'assurer la sécurité physique et affective des enfants

- bienveillant.e et patient.e, qui aime partager, rire et rêver avec des enfants de 3 à 11 ans

- qui apprécie travailler en équipe

Nous proposons des contrats d'Engagement Educatif de 3 semaines (54,60€ brut/jour pour un BAFA Complet).

Une équipe d'animateurs permanents sera à votre écoute pour vous accompagner dans la mise en valeur de vos compétences et la concrétisation de vos idées.

Candidature à envoyer avant le 23 mars 2020 par mail.

Contact AEJ - 04 76 93 42 31 - www.aej-crossey.fr

Amélie CERCEAU secretariat@aej-crossey.fr



Partenariat Collectif DEMAIN



Jeter ? Pas question !

225 kg, c'est le poids des déchets qu'un français dépose en moyenne chaque année à la déchetterie, en plus des 365 kg d'ordures ménagères qu'il jette à la poubelle.

Cette culture du déchet a des conséquences sur le pouvoir d'achat, l'environnement et la raréfaction des ressources.

REPAIR CAFÉ, C'EST QUOI ?

C'est un lieu où l'on répare ensemble.

L'entrée est ouverte à tous.

On y apporte ses objets à réparer et l'on se met à l'ouvrage en compagnie des réparateurs bénévoles.

POURQUOI CETTE IDÉE ?

Le premier REPAIR CAFE voit le jour en octobre 2009 à Amsterdam.

Depuis, le mouvement international des REPAIR CAFE ne cesse de s'entendre en Europe et dans le monde en se donnant les missions suivantes :

⇒ réintroduire la pratique courante de la réparation des objets.

⇒ préserver et transmettre le savoir-faire en matière de réparation.

⇒ offrir des occasions de rencontres et d'échange dans le cadre de manifestations locales ouvertes à tous.

⇒ réduire la consommation de matières premières et d'énergie nécessaire à la fabrication de nouveaux objets, et ainsi de lutter contre le réchauffement climatique et la pollution.

CONCRETEMENT, CHEZ NOUS ÇA SE PASSE COMMENT ?

Le partenariat du Collectif DEMAIN et du REPAIR CAFE PAYS VOIRONNAIS a permis la mise en place d'ateliers REPAIR CAFE depuis quelques mois sur notre bassin de vie.

Fort de son succès, nous comptons bien faire vivre ce projet pendant de longues années.

ET VOUS DANS TOUS ÇA ?

Vous pouvez contribuer à cette réussite de deux manières :

- en amenant des objets à réparer

- en rejoignant l'équipe des réparateurs

Contactez Vincent - 06 75 98 18 83

RETROUVEZ « LE CAIRN » SUR LE MARCHÉ DE SAINT ETIENNE DE CROSSEY

Depuis début Janvier 2020, les bénévoles du Groupe Local du Cairn, la Monnaie Locale, assurent la tenue d'un stand une fois par mois sur le Marché hebdomadaire de Saint-Etienne de Crossey, le **jeudi de 15h30 à 17h30**.

Nous aurons le plaisir de vous rencontrer pour vous donner des informations, vous permettre d'adhérer, ou de changer vos euros en cairns.

Prochains rendez vous le **jeudi 5 mars, et le jeudi 2 avril**, et ensuite les premiers jeudis de chaque mois dans la mesure où la météo le permet.
À bientôt.

cairn.glvoiron@lilo.org



Les ateliers Yoga à Saint-Nicolas de Macherin

Atelier DO-IN & YOGA POUR LE DOS
Dimanche 08 Mars 2020 de 9h15 à 12h15

Contenu

Do In (pratique d'auto-massages),
Asanas de Yoga (postures en travail seul ou à deux pour étirer, détendre et assouplir le dos)
& **Méditation** (temps d'assise silencieuse en conscience)

Atelier YOGA & DETOX PRINTANIERE
Dimanche 05 Avril 2020 de 9h15 à 12h15

Contenu

Yoga postural : (Salutations au soleil et postures variées incluant les torsions) & **Pranayama** (différentes pratiques purificatrices en lien avec le souffle)

Lieu de pratique

Salle socio de l'école – Place de la Mairie – 38500 St Nicolas de Macherin

Intervenante

Sonia Villemus Diplômée Yoga IYENGAR® et formée à la relation d'aide

Tarif & inscription

Pour toute info ou inscription nous contacter
au **06.87.33.97.41** ou par
mail : yoganamaste38@gmail.com

Les animations à la bibliothèque de Saint-Étienne de Crossey

Club BD – Un rendez-vous historique

Mercredi 11 mars 19h30, bibliothèque. Entrée libre

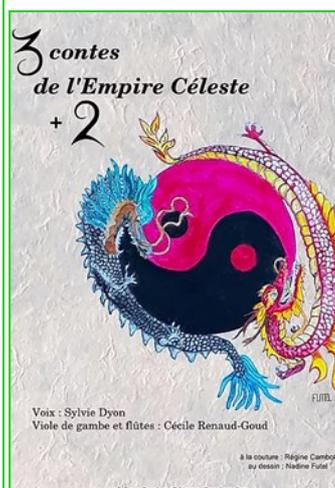
Plongez-vous dans l'histoire grâce aux lectures de BD, manga, comics ou roman graphique.



Contes d'Asie par l'association *Petits bâtons*.

Samedi 28 mars 19h00, salle du conseil.

À partir de 8 ans - gratuit sur réservation



La fureur, la sagesse et la joie du monde actuel résonnent dans ces contes sans âges. Les dragons sont à l'honneur mais on y trouve aussi un tigre, un renard, un papillon... et même des humains ! Dans cette forme théâtrale et musicale, là où les mots pourraient manquer, la musique devient l'instrument de notre émotion et lui donne forme

Contes de pâque par l'association *Les Contelines*

Samedi 4 avril 10h30, de 0 à 5 ans - gratuit sur réservation

Ça caquette, ça glousse dans la basse cour ! Les poules sont de sorties pour enchanter les petites oreilles de leurs chants mélodieux et de belles histoires !



INFOS GÉNÉRALES

PAYS VOIRONNAIS

NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

TRIER devient plus simple !

À COMPTER DU 1^{ER} JUIN 2020, VOUS POURREZ DÉPOSER TOUS VOS EMBALLAGES ET PAPIERS DANS LE BAC JAUNE SUR LES 31 COMMUNES DU PAYS VOIRONNAIS

RECYCLER PLUS D'EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le bac jaune aux côtés des emballages en métal ou en carton. Faute de savoir comment recycler les barquettes, films et pots en plastique, nous devions les jeter avec les ordures ménagères.

Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs de la collecte, du tri et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé... Des solutions ont été trouvées et **aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier tous les emballages !**

ET EN PRATIQUE ?

Pour vous, le tri devient plus simple **dès le 1er juin 2020 !**

- ⇒ 1. **C'est un emballage ou un papier ? Déposez-le dans le bac jaune !**
- ⇒ 2. **Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.**
- ⇒ 3. **Déposez-les en vrac dans le bac (pas dans des sacs), sans les emboîter les uns dans les autres.**
- ⇒ 4. **Pour des raisons de sécurité et permettre leur recyclage à l'infini, les emballages en verre doivent toujours être jetés dans les points verre prévus à cet effet et surtout pas dans les autres poubelles !**

Désormais, plus de doute : tous les emballages et papiers se trient !

LA RÉORGANISATION DES CIRCUITS DE COLLECTE : UNE NÉCESSITÉ !

Une fois le geste de tri accompli, il restera très peu de déchets dans nos poubelles grises, ne nécessitant plus autant de passages du camion de collecte. Alors le volume et le poids des déchets non recyclables vont fortement diminuer, le volume et le poids des bacs jaunes vont augmenter ! Ces impacts vont nécessiter le changement des bacs de tri chez certains habitants, mais surtout la réorganisation intégrale des circuits et des fréquences de collecte sur les 31 communes. **C'est pourquoi fin avril, vous recevrez dans votre boîte aux lettres de nouveaux calendriers de collecte à mettre en application dès juin prochain.**

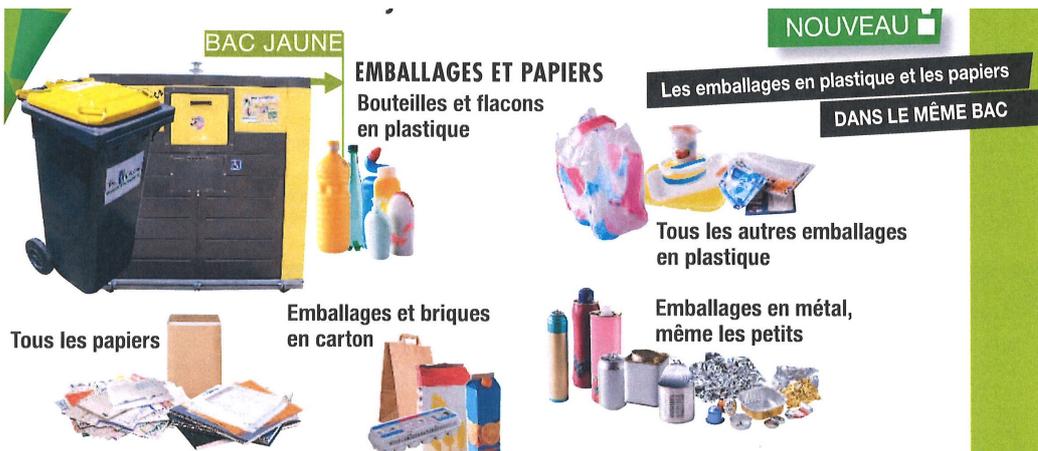
LE PAYS VOIRONNAIS S'ENGAGE POUR FAIRE PROGRESSER LE RECYCLAGE

La suppression du bac bleu n'est pas un frein au recyclage bien au contraire... Même s'ils sont mélangés aux emballages, tous les papiers seront triés au centre de tri automatisé Athanor situé à La Tronche, puis expédiés dans les usines de recyclage.

Le retrait de votre bac bleu sera effectué en mai prochain après le passage du camion de collecte. Ce gain de place va permettre à tous les habitants encore non équipés de **bénéficier gratuitement d'un bac marron réservé au tri des déchets alimentaires.**

POUR VOUS ACCOMPAGNER

Une équipe d'ambassadeurs du tri va sillonner l'ensemble du territoire durant 5 mois et venir à votre rencontre dès le mois de mars 2020. Identifiés de badges personnalisés, ils seront amenés à vous rendre visite du lundi au samedi en journée ou en soirée jusqu'à 19h30.



Ils pourront ainsi répondre à toutes vos interrogations et adapter au mieux vos bacs de tri sélectif.

A VOS AGENDAS !

Mars



Dimanche 5
Théâtre *Les précieuses tellement ridicules*
1ère partie musicale :
Les Ados
Le Tilleul m'a dit
17h-Salle du Tilleul

Samedi 18
Stage self défense
ADAC
9H30-12h30 -
Salle du Tilleul
Sur inscription

Samedi 25
Soirée American Party
Foyer Sully
19h30 - Salle du Tilleul

Mai

Vendredi 8
Cérémonie du 8 mai
8h45 Saint-Aupre le haut
9h30 Saint-Aupre le bas

Samedi 9 et
Dimanche 10
Week-end Passion et Art
Expo d'artistes dans le vil-
lage, animations

**11ème Méli Mélo de Pin-
ceaux**
Croqu'Arts
Salle du Tilleul

Samedi 16
Safari Truites
ACCA
À partir de 8h30 -
Étang des Chartreux

Samedi 16
**Spectacle Grand Angle dé-
centralisé**
Tupp' ou la coupeuse de feu
20h-salle du Tilleul

Vendredi 13
Assemblée Générale
Comité des Fêtes
20h30-Salle du Tilleul

Samedi 14
Soirée Théâtre
Hurlevent
- *les Aphélie*
Le REPÈRE
20h-Salle du Tilleul

Dimanche 15
1er tour
des élections municipales
8h-18h - Salle du Conseil

Jeudi 19
Cérémonie du 19 mars
9h30-Monument aux morts
Saint-Aupre le bas

Dimanche 22
Aligot-Saucisses
Sou des Ecoles
10h-13h place de l'Eglise

Dimanche 29
Grand nettoyage du Village
Rdv 10h devant le REPÈRE

Troc aux plantes
Le REPÈRE
À partir de 9h
devant le REPère

Avril

Samedi 4
Théâtre *Les précieuses*
tellement ridicules
1ère partie musicale :
Les Ados
Le Tilleul m'a dit
20h-Salle du Tilleul

St Etienne de Crossey

Mars
Vendredi 6
Inauguration livre du village
19h - salle des fêtes

Vendredi 13
Saison culturelle - Concert -
Même pas - Cie Méli Mômes -
20h - Salle des fêtes

Dimanche 15
Matinée Diots/Polente
Amicale des Pompiers
À partir de 9h - Caserne

Dimanche 29
Pucier
Sou des Ecoles
8h30-17h - salle des fêtes

Vendredi 20
Conférence sur les plantes sauvages et médicinales
20h - Salle des fêtes
Samedi 21
Atelier « Gestion du stress au travail »
- Association Sophro 38 - 10h à 12h30



Saint Nicolas
de Macherin

BIENVENUE à Marie-France Gallamand



FAITES ÉMERGER VOTRE BEAUTÉ

Apprendre à s'habiller, se maquiller,
se coiffer, trouver son style ...
Pour se sentir belle et bien,
Pour une meilleure estime de soi,
Pour que le vêtement vous révèle et
Pour que s'habiller devienne un jeu !

MARIE-FRANCE GALAMAND
Conseillère en image - esthéticienne
06 76 62 30 28

www.mariefrance-galamand.com
f www.facebook.com/ImageConseilMarie
FranceGalamand

Médecin de garde
Pour accéder au médecin de garde
les week-end et de 20h à minuit, composez le **15**.



www.servigardes.fr

0825 74 20 30 (0.15€ la minute)

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

Lundi : 16H00 - 19H00
Mardi : 13H30 - 17H45
Jeudi : 13H30 - 17H45

Tél. : 04 76 06 01 06
Adresse : 72 route du Champtoraz - 38960 Saint-Aupre
Email : accueil@st-aupre.fr

Le Petit Monde de Saint-Aupre n°134

Directeur de Publication :
Pierre DURAND

Tirage : 480 exemplaires
Conception, impression :
Mairie de Saint-Aupre

Trimestriel, Dépôt Légal : à parution

Comité de rédaction : Julie Billion-Grand, Thérèse Riondet,
Pierre Galland, Véronique Bally, Allan Irvine,
Nadia Jarrige